

Bétonner les Famades : un projet Polluant

- Augmentation des rejets dans le Tech (saturation de la station d'épuration en période de sécheresse)

Si les projections démographiques retenues venaient à se réaliser, à l'horizon 2030, les besoins en capacité de traitement des eaux usées de la commune de Montesquieu-les-Albères dépasserait en période estivale de 8% la part allouée à la commune. La sollicitation communale dédiée passerait de 14,4% à 15,6%.

Deux situations peuvent se présenter dans ce cas :

1. Des rejets d'eaux dans le milieu naturel non conformes aux objectifs de qualité du Tech fixés par le SDAGE 2009. Les rendements minimaux sont de 75% pour la DCO, 80% pour la DBO₅ et 80% pour la MES. Cette situation pourrait se produire dans le cas où, parallèlement aux présents besoins requis pour la commune de Montesquieu-les-Albères, les besoins futurs des autres communes concernées par la même station soient atteints (voir également dépassés).
2. Des rejets d'eaux dans le milieu naturel conformes aux objectifs de qualité. Cette situation pourrait se produire dans le cas où les besoins futurs des autres communes ne progressent pas autant que les hypothèses de dimensionnement retenues.



Annexes sanitaires
du PLU (Cabinet
Pure environnement)



VISION DÉPASSÉE FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES


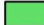
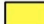


- L'amplification de la fréquence et de la violence des risques naturels extrêmes va impacter à l'horizon 2030-2050
- La ressource en eau
- La production d'énergie
- La biodiversité



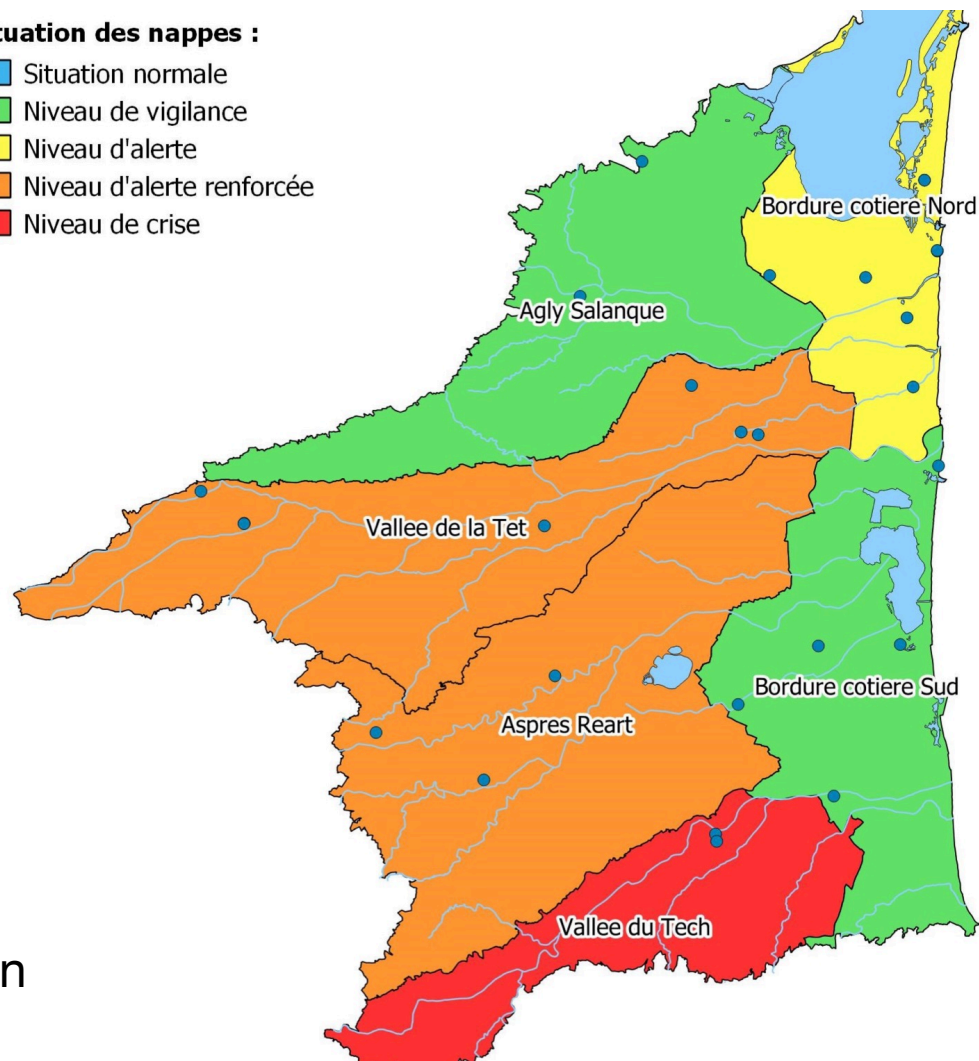
Save the Earth

EAUX SOUTERRAINES

Situation des nappes :

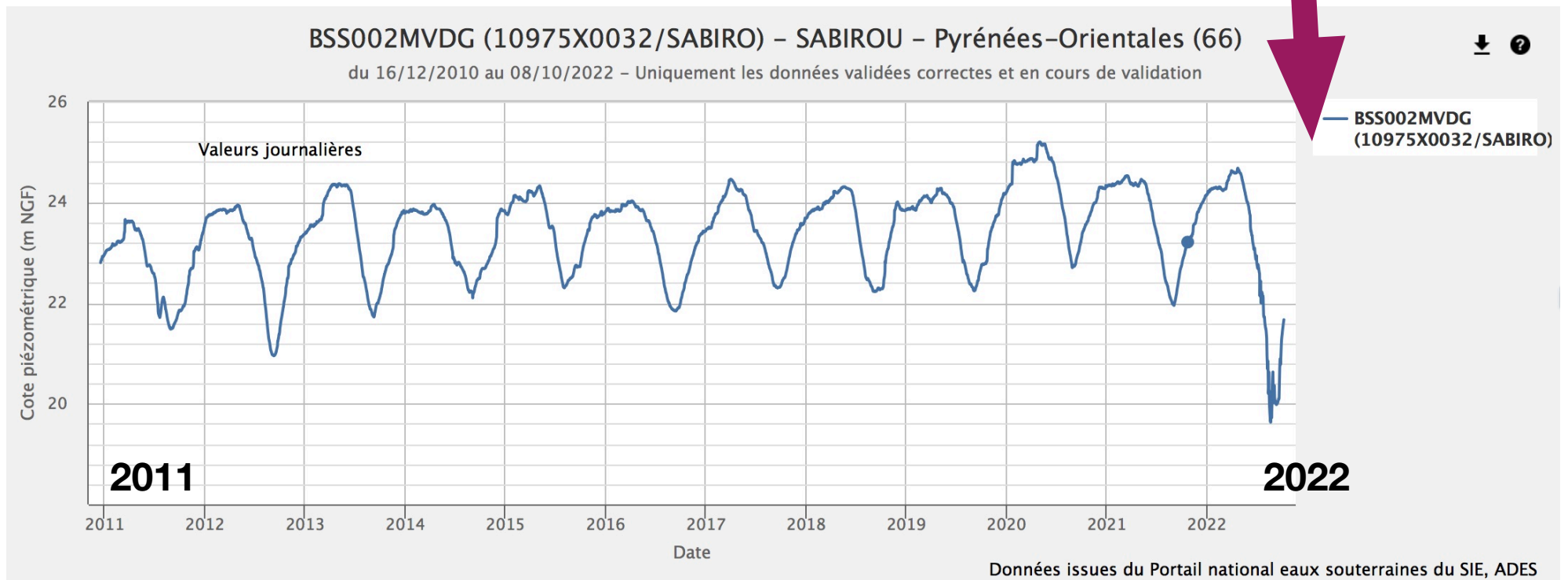
-  Situation normale
-  Niveau de vigilance
-  Niveau d'alerte
-  Niveau d'alerte renforcée
-  Niveau de crise

25 JUILLET 2022



Sources : Syndicat mixte
Nappes de la Plaine du Roussillon

Captage St GÉNIS Eaux souterraines



CRB Environnement Perpignan étude réalisée pour le PLU de Saint-Genis des Fontaines juin 2018 :

« Aux horizons 2030 et 2050, la région Languedoc-Roussillon verra des évolutions climatiques dont on devine déjà les effets. Les changements attendus sont les suivants :

Des températures en hausse avec :

- Une augmentation des températures moyennes annuelles comprise entre 1 et 1,8°C, voire 2,8°C en 2050 pour les scénarios les plus pessimistes.
- Une augmentation du nombre de jours avec des températures estivales maximales supérieures ou égales à 35°C.
- Une augmentation du nombre de jours présentant un caractère caniculaire

*Des précipitations moyennes en baisse d'environ 180 mm/an à l'horizon 2050 accompagnées d'un allongement des épisodes de sécheresse et **une augmentation des évènements pluvieux extrêmes.** >*

Une hausse du niveau de la mer (+1 m d'ici 2100).

Ces modifications climatiques engendreront une amplification des risques naturels (notamment inondation, côtiers, avalanche et incendie) et auront des impacts sur la santé, aggravés par des facteurs tels que la pollution atmosphérique, les îlots de chaleur urbains (microclimat plus chaud au niveau des villes) et le développement de maladies infectieuses.

*L'eau sera également au premier plan des ressources concernées, avec une évidente augmentation des tensions autour de ses usages. **Encore plus qu'aujourd'hui, il faudra concilier l'alimentation en eau potable, la vie aquatique, l'irrigation agricole, les usages industriels, etc.***

La demande énergétique sera en hausse notamment l'été avec une augmentation du phénomène de climatisation et l'alimentation énergétique sera source d'incertitudes ; dans le sens où le débit des rivières sera en baisse la production nucléaire et hydroélectrique sera impactée.

La biodiversité elle, subira des modifications de ses cycles biologiques (floraison, migration...) et tendra à une homogénéisation par la réduction de l'endémisme, et ce notamment dans les zones de massif. Elle possède une capacité d'adaptation, qu'il s'agit de préserver en limitant les pressions auxquelles elle est actuellement soumise. »

VISION DÉPASSÉE FACE EXIGENCES CLIMATIQUES

SNBC

STRATÉGIE

NATIONALE

BAS CARBONE



La neutralité carbone

C'est un équilibre entre :

- les émissions de GES sur le territoire national ;
- l'absorption de carbone :
 - par les écosystèmes gérés par l'être humain (forêts, sols agricoles...)
 - par les procédés industriels (capture et stockage ou réutilisation du carbone).

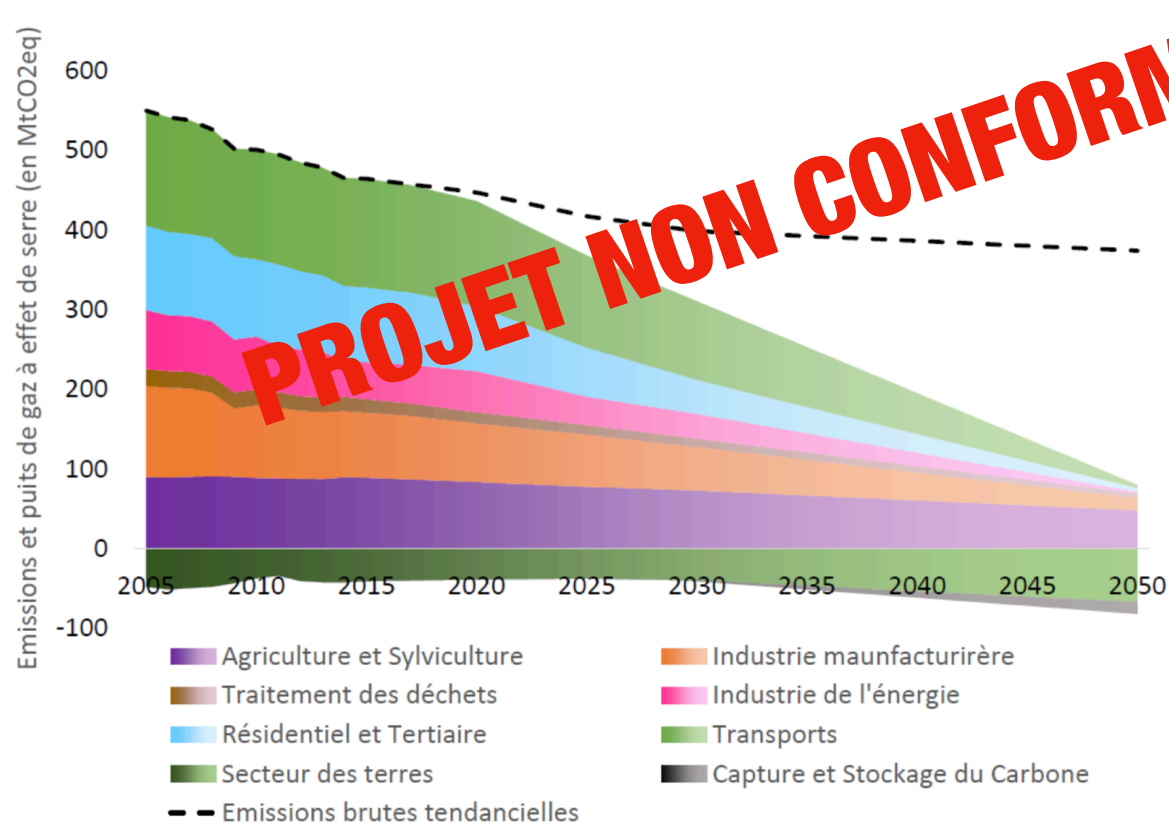


Facteur 6

La neutralité carbone implique de diviser nos émissions de GES au moins par 6 d'ici 2050, par rapport à 1990.

Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)

Trajectoire des émissions et des puits de gaz à effet de serre sur le territoire national entre
2005 et 2050 dans le scénario AMS



Objectif 2050
**NEUTRALITÉ
CARBONE**

e : estimation. Source (données 2015 à 2017) : inventaire CITEPA 2018 secten –
format Plan Climat Kyoto – avril 2018

Plan d'actions du PCAET

de la Communauté de Communes Albères - Côte Vermeille - Illibéris



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES AXES OPÉRATIONNELS	N°	ACTIONS
VERS UN URBANISME PLUS DURABLE		
Stimuler et accompagner la rénovation du bâti ainsi que les actions de maîtrise de l'énergie	1	Améliorer l'accès à informations et accompagner techniquement et financièrement les particuliers dans leurs projets de rénovation
	2	Engager une réflexion la qualité du parc de résidences secondaires et auprès d'offices HLM
	3	Impliquer avec les entreprises (notamment du secteur tourisme) à la maîtrise de leurs consommations d'énergie
Positionner le territoire vers une urbanisation moins consommatrice et adaptée au changement climatique	4	Promouvoir les quartiers durables dans le cadre du PLH notamment
	5	Densifier l'urbanisation (en lien avec les objectifs du SCoT)
	6	Accroître la place de la nature sur le territoire
	7	Réfléchir un aménagement plus systémique intégrant mobilité, services et performance énergétique
POUR UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE		
Favoriser les mobilités actives	8	Inciter la mobilité active pour tous
	9	Améliorer les infrastructures des mobilités actives
Améliorer la fréquentation des transports en communs existants sur le territoire	10	Rendre plus lisible et compréhensible l'offre sur le territoire
	11	Engager une réflexion avec les AOT pour optimiser les transports en commun
Réduire l'impact des déplacements en voiture	12	Développer le co voiturage
	13	Faciliter le déploiement de technologies moins émissives
	14	Créer des espaces de travail partagés pour limiter les déplacements
VERS UN BÂTI PLUS PERFORMANT ET MIEUX ADAPTÉ		
Améliorer l'exemplarité dans le patrimoine public	15	Sensibiliser, informer et former les élus et les agents
	16	Poursuivre les actions de réduction de consommations des collectivités
	17	Développer les sources de productions d'énergie renouvelables sur les bâtiments publics
Garantir la mise en œuvre concertée	18	Animer, mettre en œuvre et évaluer le PCAET
Valoriser les actions engagées	19	Mettre en avant les actions exemplaires de la CCACVI et de ses communes membres